

## **Lettre ouverte aux députés**

*Vent des maires*



Copie :

Sénatrices et sénateurs,  
membres de Vent des maires

### **Loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables**

#### **Députés, donnez la parole aux maires !**

Dans quelques jours vous allez être appelés à voter la loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Comme vous le savez, l'implantation d'éoliennes dans les communes faite de façon autoritaire et arbitraire a déclenché depuis quelques années une forte mobilisation des habitants.

Ces habitants se tournent alors vers leur conseil municipal et vers leur maire qui leur disent qu'ils n'y peuvent rien, qu'en quelque sorte la loi les ignore, que dans les faits seuls les Préfets ou les tribunaux sont les maîtres du destin de la commune.

C'est dans ce contexte que le collectif Vent des maires a été créé, au début de l'année 2021. Plus de 500 maires, 270 élus municipaux, plus de 800 élus en tout ont rejoint le collectif.

Conscients que la commune constitue le socle de la démocratie locale, que les maires en sont les piliers et qu'à ce titre ils doivent être écoutés et respectés lorsqu'il s'agit de la vie de leurs villages et des habitants qui les ont élus, nous vous demandons le 10 janvier de donner la parole aux maires, non pas pour s'opposer à tout, mais pour être partie prenante des changements majeurs qui pourraient intervenir dans leur commune, pour que ces changements ne puissent s'opérer sans leur avis conforme.

Mesdames et Messieurs les députés, ce 10 janvier 2023, veillez à ce que la démocratie locale soit respectée pour que tout simplement, quand la commune est directement concernée, que la parole des maires soit entendue.

Il y va de notre démocratie.

**Vent des maires**

8 janvier 2023

Rejoignez nous sur [www.ventdesmaires.fr](http://www.ventdesmaires.fr)

contact : [ventdesmaires@laposte.net](mailto:ventdesmaires@laposte.net)